

Historique des bâtiments

Palais de justice et bâtiment de Saint-Antoine



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POSS TENEBRAS LUX

POUVOIR JUDICIAIRE

Palais de justice



“ Les autorités soutenaient les sœurs Clarisses en échange de prières pour la prospérité de la cité.

Couvent de Sainte Claire 1474

Le site actuel du Palais de justice a d'abord été occupé par un couvent, celui de Sainte Claire, construit en 1474, à l'initiative de la pieuse duchesse Yolande, régente de Savoie et sœur du roi de France, Louis XI.

La vie des sœurs Clarisses y était particulièrement austère. Si les autorités les soutenaient de leurs bienfaits, c'était en échange de prières pour la prospérité de la cité. Cette harmonie n'allait toutefois pas résister au mouvement de la Réforme qui avait gagné Genève à sa cause.

Leur couvent ayant été saccagé, les sœurs Clarisses l'abandonnèrent en août 1535 pour se réfugier à Annecy.

↑ Salle d'audience de la Cour de justice : arcade gothique du XV^e siècle, vestige de l'ancienne église du couvent des Clarisses.
Photo: Think utopia

“ L'Hôpital général hébergeait non seulement les malades, mais également les personnes nécessiteuses.

Hôpital général 1535

Le couvent fut alors aménagé en établissement hospitalier, appelé l'Hôpital général, pour héberger non seulement les malades, mais également les personnes nécessiteuses.

L'aspect général du couvent n'a pas été modifié. L'église est restée un lieu de culte, alors que le cloître a été transformé en dortoirs.



↑ Ancien couvent des Clarisses utilisé comme Hôpital général. Gravure de 1655.
BGE, 16M 03

“ L'honneur de la République incita les autorités à faire reconstruire un nouvel hôpital qui devait être imposant.



Nouvel Hôpital général 1712

Toutefois, l'exiguïté des locaux et l'honneur de la République incitèrent les autorités à faire reconstruire, sur le même emplacement, un nouvel hôpital qui devait être imposant.

Commencée en 1706, la construction du nouveau bâtiment a été achevée en 1712. Seule l'église de l'ancien couvent a été conservée et a continué à servir de lieu de culte. Sa haute voûte et son clocher ont cependant été démolis pour permettre son intégration dans le nouvel édifice comprenant plusieurs étages.

↑ Plan de l'Hôpital général par J. P. Guillebaud : 1^{er} étage et une partie du jardin, 1835.
CHAEH Archives hospitalières Ee 19. 1

“ La Cour de justice délibère dans une chapelle de l'ancien couvent.



→ Salle de délibération de la Cour de justice.
Photo: Think utopia

Palais de justice Dès 1860

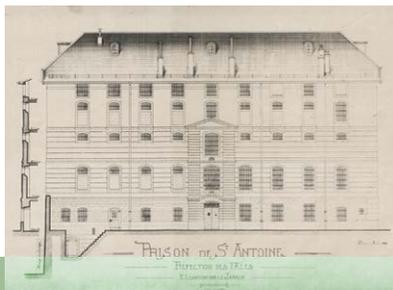
Ce bâtiment, que l'on avait voulu spacieux et aéré, autour de deux cours intérieures, est devenu le Palais de justice dès 1860. En effet, après la construction de l'Hôpital cantonal achevée en 1856, qui remplaçait le vétuste Hôpital général, le transfert des tribunaux, qui jusqu'alors siégeaient à l'étroit à l'Hôtel-de-ville, fut décidé.

Pour les besoins du Pouvoir judiciaire, de nombreux aménagements (salles d'audiences, bureaux) ont été réalisés depuis lors. Mentionnons cependant que la Cour de justice délibère dans une chapelle de l'ancien couvent. Dans la salle d'audience subsiste d'ailleurs une arcade gothique, encore visible, qui séparait la chapelle de l'église du couvent, sous laquelle les juges de la Cour passent pour entrer en audience.



↑ Salle d'audience (Civil) au 1^{er} étage du bâtiment nord aménagée entre 1910 et 1914.
Photo: Think utopia

Bâtiment de Saint-Antoine



De la «Discipline» à la Prison de Saint-Antoine 1712 ————— 1977

L'Hôpital général comprenait des locaux dits « de correction », destinés à enfermer des personnes considérées comme étant « en rupture de société », tels les « fainéants », les mendiants et, bien sûr, les délinquants.

Toutefois, la cohabitation de ces derniers avec les autres pensionnaires de l'hôpital faisait craindre que celui-ci ne devienne un lieu de « corruption ». D'où la décision de construire, en même temps que le nouvel Hôpital général, une maison de discipline indépendante, dont les travaux se sont achevés en 1712.

Après plusieurs affectations différentes, la « Discipline », appelée « Prison de Saint-Antoine » dès 1866, a finalement servi d'établissement de détention préventive. Cette situation, qui devait être provisoire, a subsisté en réalité plus d'un siècle, soit jusqu'en 1977, date de l'ouverture de la nouvelle prison de Champ-Dollon.

↑ Ancienne maison de Discipline : relevé de la façade nord-ouest, 1906. CHAEG Travaux B 18/1

“ Les travaux de rénovation ont confirmé l'existence d'une luxueuse résidence, édifiée entre 20 et 40 après J.C., ainsi que l'emplacement de bassins de la partie thermale d'une « villa ».

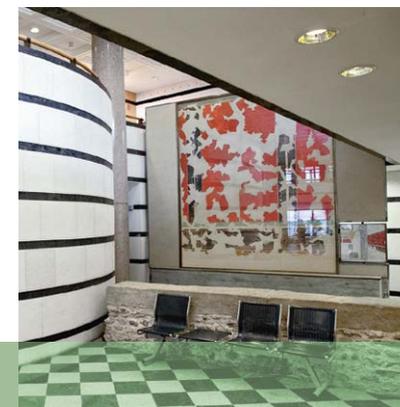
Découverte de vestiges archéologiques Dès 1987

La réhabilitation de ce bâtiment a permis de procéder à des fouilles intéressantes, d'abord au niveau de la cour intérieure séparant l'arrière du Palais et l'ancienne prison. Les archéologues ont mis en évidence des vestiges romains, lors de la construction de l'extension du Palais, dont les locaux ont été inaugurés en mai 1995.

Les travaux de rénovation entrepris dans les sous-sols de Saint-Antoine ont confirmé l'existence d'une luxueuse résidence, édifiée entre 20 et 40 après J.C., ainsi que l'emplacement de bassins de la partie thermale d'une « villa ».



↑ Détail de la fresque romaine présentée dans le hall du bâtiment G.
Photo : Pouvoir judiciaire



La plus grande partie des fresques romaines mises au jour sur le site de Saint-Antoine appartient aux parois peintes, dont environ 700 pièces ont été reconstituées en un grand puzzle sur un mur, au fond du foyer de l'extension, côté Saint-Antoine.

Ce style décoratif ornait les portiques du péristyle, long de 30 mètres et large de 16 mètres, de cette riche demeure. Ces dimensions permettent de mesurer l'ampleur de cette importante construction.

Cette découverte rappelle les affinités artistiques qui existaient alors entre Genève et la province de la Narbonnaise, puisqu'on retrouve de semblables décorations tout au long de la vallée du Rhône.

↑ Fresque romaine présentée dans le hall du bâtiment G.
Photo : Stéphane Etter